

Il n'est pas nécessaire d'aller le crier sur les toits

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rire cliào que sont perquie, vouaïque Rocan, àobin l'autro qu'èin débliotte 'na pe galèza.

On dzo, que l'étiot pè devant la fordze avoué on part d'autro, dévezàvant dâi peintres, na pas dè cliào peintres que font assebin lè gypiers, mà dâi z'autro, cliào que font cliào tant bio potrés à l'oullho coumeint ien a pè lo musè dè la Ripoula et que faut on bon part dè beliets dè banqua s'on vâo ein atsetâ ion po mettrè dein son pailo.

Rocan, qu'avâi roudâ ein France, desâi :

Mé, y'è cognu on gaillâ qu'avâi peintrelurâ couleu dâo marbre 'na petita plliantsetta dè sâpin que cein étâi tant bin fè et tant resseimbliant à dâo vretabliio marbro, que, s'on met-tâi cliâ plliantsetta dein 'na seille d'édhie le càolavè à fond!

— Et bin, mè, dese adon Niffet, y'è vu on dzo pè Dzenéva, on potré dâo pôle nord, vo sèdès io fâ tant frâi et io cè André à coudhi allâ avoué on ballon et qu'on n'èin a jamé oïu redèvezâ. Et bin, cé potré dâo pôle avoué cliào moué dè gliace étâi tant bin fè qu'on grebolâvè dè frai découté et s'on crotshivè ào potré on baromètre, le dècheindai tot lo drai et marquâvè veingt dezo lo zère ! Faut ètrè on tot fin po fèrè oquè dinse, hein !

— Tot cein n'est onco rein ! lâo fe adon Mistrouffe, mè, y'è vu pè Lozena on potré à l'oullho dâo vilho Napoléon, qu'étâi tant resseimbliant qu'on arâ djurâ que viquessai.

Et lo peintre qu'avâi cein fè, s'étâi tant bin appliqué po que sai tot coumeint se l'étâi ein via, que la barba cressâi su la frimousse et que faillâi razâ lo potré ti lè deçando ! **

Un mot de M. Louis Ruchonnet.

Chacun sait que le 12 mai 1872 un projet de révision de la Constitution fédérale fut soumis à la votation du peuple suisse. Ce projet, qui était l'œuvre des partisans de la centralisation, dont le programme était : *un droit, une armée*, fut repoussé par 260,072 voix contre 255,609.

Le canton de Vaud, entre autres, donna un chiffre de *non* considérable, qui fit une assez vive sensation en Suisse. Aussi les centralisateurs nous firent-ils longtemps la grimace.

Quelque temps après ces événements, M. Ruchonnet, qui se trouvait dans la ville fédérale, rencontra par hasard un député bernois aux Chambres fédérales, avec lequel il s'entretint quelques instants. Ce dernier, centralisateur passionné, qui avait encore sur le cœur sa dernière défaite, dit à M. Ruchonnet d'un air railleur :

— Alors, tout le monde a voté, dans le canton de Vaud, même les malades de l'Hôpital cantonal... Vous avez sans doute fait voter aussi les détenus de la Maison de force?...

— Ah ! non, répond M. Ruchonnet, parce qu'elle ne contenait absolument que des Bernois.

Mari et femme.

Apercevez-vous un monsieur et une dame à la promenade ou dans un salon, et voulez-vous savoir s'ils sont mari et femme, observez exactement les règles suivantes :

Si vous les entendez se reprendre sans cesse en société et se corriger l'un l'autre, soyez certain que c'est le mari et la femme. Si vous voyez un monsieur et une dame dans la même voiture, garder le plus profond silence et regarder chacun par une portière différente... mari et femme ! Si vous voyez une dame laisser tomber par mégarde son gant ou son mouchoir, et si le monsieur qui est près d'elle lui dit froidement de le ramasser... mari et femme ! Si vous voyez un monsieur et une dame se promener dans les champs, à vingt pas de distance l'un de l'autre, et le monsieur

passer un fossé ou une barrière sans regarder derrière lui, en continuant sans cérémonie son droit chemin... mari et femme ! Si vous voyez une dame dont la beauté attire l'attention de tous les hommes, à l'exception d'un seul qui lui parle d'une manière rude, sans paraître le moins du monde touché de ses charmes... mari et femme ! Si vous voyez enfin un monsieur et une dame s'appeler continuellement sans se regarder, *mon cher, mon amour, mon ange, ma chatte*, soyez certain qu'ils sont mari et femme !

Il n'est pas nécessaire d'aller le crier sur les toits, entend-on dire assez communément. Cette locution à son origine dans cette expression de l'Evangile : « Ce qui vous a été dit à l'oreille, publiez-le sur les toits », expression qui d'ailleurs devait être fréquemment employée aux temps anciens, dans les pays orientaux, où les toits des maisons étaient en terrasse, qu'on ornait ordinairement de verdure.

On s'y promenait, on y couchait souvent, on y montait dans les grandes alarmes. Chaque maison était en réalité comme une grande tribune, toute dressée pour quiconque voulait se faire entendre de loin. Ainsi s'explique tout naturellement l'expression qui est venue jusqu'à nous.

Etretnes helvétiques.

Parmi les nouveautés en librairie, on remarque cet intéressant ouvrage, sorti récemment des presses de la maison Georges Bridel et C^{ie}. C'est un beau volume illustré qui contient nombre de choses instructives sur la Suisse et son histoire. Tout y est traité avec une grande compétence et sous une forme très attrayante par des écrivains nationaux. Chaque année, il paraîtra un nouveau volume des *Etretnes helvétiques*. Il faut donc se hâter de se procurer le premier avant qu'il soit épuisé, afin de posséder plus tard la collection complète de l'ouvrage qui sera de plus en plus recherchée.

Outre une remarquable étude comparative sur Bâle et Genève, ce premier volume contient nombre de chapitres qu'on lit avec le plus grand intérêt : *Il y a cent ans. Chillon, prison d'état. — Allemans et Romands en Suisse. — La vie genevoise il y a 350 ans. — La mère de Mme Staël et sa parenté au Pays de Vaud*, etc. En résumé, ouvrage à recommander à tous les amis de notre pays.

L'**Histoire de la nation suisse**, par M. B. van Muyden, est maintenant terminée. La 18^e et dernière livraison contient 176 pages. Les souscripteurs auxquels il manquerait des livraisons pourront jusqu'à fin janvier les obtenir au prix de souscription. Passé ce terme, le prix des livraisons sera fixé à 2 francs. Pendant ce même délai, les souscripteurs pourront, en s'adressant directement à l'éditeur, obtenir l'ouvrage complet au prix de souscription, soit 29 fr. broché, 38 fr. relié toile, port compris. L'éditeur, M. H. Mignot, à Lausanne, tient à la disposition des souscripteurs une reliure spéciale mobile, en toile rouge, au prix de 2 fr. 50 pour chaque volume.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Troisième liste	Fr. 100 —
M. A. P.	» 5 —
De deux Moudonnoises	» 4 —
Total	Fr. 109 —

L'idée d'élever un monument à Juste Olivier a trouvé, dans la presse romande, un accueil très favorable. La plupart de nos journaux, à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel ont annoncé, en la recommandant, la souscription ouverte dans le *Conteur*.

Voici, entr'autres, comment s'exprime la *Revue helvétique* : « Nous recommandons chaleureusement cette souscription à nos abonnés. Rien n'est plus fait pour nous réjouir que cet hommage au

poète des *Chansons lointaines* et des *Chansons du soir*, poète qui sait communiquer à ses lecteurs tant de surprise et tant d'attendrissement. N'est-ce pas Amiel qui, parlant des poésies de Juste Olivier, disait : « Ce sont des perles qui contiennent des diamants » ? Il ajoutait : « Ce poète ne promet rien et donne beaucoup. C'est un prodige bourru ; dont la rondeur est toute subtile et la malice, pure tendresse, la fine fleur de la *vaudoiserie* dans ce qu'elle a de plus rêveur et de plus aimant. »

Recette.

Potage aux petits oignons. — Epluchez avec soin des petits oignons ; faites-les blanchir, puis sauter dans du beurre avec un peu de sucre ; quand ils ont pris une jolie couleur, versez du bouillon dessus, achevez la cuisson, mettez un peu de poivre, dégraissez et versez sur des croûtons frits.

Récitals Scheler (2^e série). — Que disions-nous ? M. Scheler est obligé de recommencer. Ah ! nous le savions bien, il y a deux mois, lorsque nous annoncions la première série des récitals. Le succès fut très grand. Il le sera plus encore cette fois, car M. Scheler agrémentera ses séances de causeries, dont quelques-unes seront d'autant plus captivantes que des souvenirs personnels de l'aimable conférencier en feront presque tous les frais. — La première séance, qui aura lieu *marti 8 courant*, à 5 heures, sera consacrée à Edmond Rostand, à Sarah Bernhard et à l'*Agilto*, leur œuvre commune, en quelque sorte. — Abonnement aux cinq séances : fr. 7,50 ; une séance isolée : fr. 2. Billets à la librairie *Tarin* et à l'entrée de la salle.

Boutades.

— Comment, monsieur Adolphe, vous avez brisé ces magnifiques soldats que votre marine vous avait donnés pour votre Noël ?

Adolphe, d'une voix sanglotante :

— C'était pour faire des invalides !

A la suite d'un déjeuner à l'Elysée, en pleine crise ministérielle, un député rentre chez lui tout rayonnant et dit à sa femme :

— Ça y est, je tiens mon portefeuille !

— Le Président t'a désigné ?

— Pas en termes formels, mais je l'ai bien compris au ton dont il m'a dit :

« Prenez-vous des anchois ? »

THÉÂTRE. — Nos vaillants artistes ont, jeudi, brillamment clôturé la série des représentations quotidiennes auxquelles les fêtes de fin d'année ont donné lieu. Une bien triste circonstance assombrit malheureusement la légitime satisfaction que devait éprouver notre directeur, M. Darcourt, de perdre subitement sa mère, qui, depuis quelques jours, était arrivée de Paris pour passer les fêtes de l'an en famille et pour prendre sa part des succès et de la sympathie que son fils a su gagner dans notre ville. Puisse notre dévoué directeur trouver dans cette sympathie de la population lausannoise un adoucissement à la cruelle épreuve qui le frappe.

Demain, dimanche, **Ruy-Blas**, drame en 5 actes, de Victor Hugo, et **Les Romanesques**, comédie en 3 actes, de Edmond Rostand. — Rideau à 8 h.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit : « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématogènes** du docteur Vindevozel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes réglures et de tous formats.

REGISTRES SUR COMMANDE

EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOIGNÉE

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.